

***Syndicat Mixte des bassins versants de  
La Fontaine, La Caboterie et Saint Martin de Boscherville***

Le 6 février 2020

DDTM de la Seine-Maritime  
Bureau de la police de l'eau de la Seine-Maritime  
A l'attention de M. LECLERC  
Cité administrative  
2 rue Saint Sever  
BP 76001  
76032 ROUEN cedex

N/réf : HS/IM  
Affaire suivie par Isabelle MARLIER

**Objet :** DIG comportant une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement : Aménagement hydraulique « bassin versant de la Caboterie » sur la Commune d'Hénouville

Monsieur,

Je vous transmets quatre nouveaux dossiers « version papier ». Tous les documents sont également transmis sous forme dématérialisée par We transfer à l'adresse suivante : [valerie.martineau@seine-maritime.gouv.fr](mailto:valerie.martineau@seine-maritime.gouv.fr).

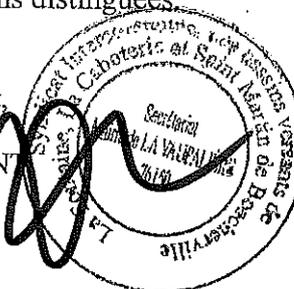
Ce nouveau dépôt annule et remplace le précédent.

Je vous en souhaite bonne réception et reste bien entendu à votre écoute.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,

Hubert SAINT



***Siège : Mairie d'Hénouville  
Secrétariat : pour toute correspondance, merci d'adresser votre courrier à M. le Président  
Mairie de LA VAUPALIERE - 76150  
Tél : 02.32.93.93.93 Fax : 02.32.93.93.94***